

***Futur Siège de la Carsat :
démarrage prochain des travaux de rénovation du bâtiment***

<i>Communiqué de presse</i>	1
<i>La situation immobilière de la Carsat</i>	3
<i>Le futur bâtiment</i>	4
<i>Le développement durable</i>	5
<i>Un service public moderne et en mouvement</i>	7
<i>La Carsat Auvergne en bref</i>	8



Un nouveau siège pour la Carsat Auvergne

Lancement des travaux de réhabilitation

Le président Bernard Euzet et le directeur Yves Galès, au côté du cabinet CCR Architectes ont présenté le programme de réhabilitation du futur siège de la Carsat Auvergne.

L'accueil des usagers : une priorité

L'amélioration des conditions d'accueil de ses usagers a conduit la Carsat Auvergne à développer depuis plusieurs années des lieux de proximité offrant le niveau de qualité qu'un service public moderne doit proposer. Le déploiement de cette politique dans l'ensemble de la région arrive à son terme.

La dernière étape de cet indispensable développement a été franchie avec l'acquisition de l'ensemble immobilier, place du 1^{er} mai, pour lequel sera bientôt lancé un grand programme de réhabilitation.

Sur un site d'environ 13 000 m², la Carsat pourra bientôt regrouper ses services actuellement éclatés sur quatre sites (deux sur le site Pélissier et deux sur le site du boulevard Lafayette), facilitant ainsi la communication et les relations interservices. La nouvelle réalisation comportera une agence retraite entièrement modernisée et un espace dédié à l'accueil des publics du service prévention des risques professionnels.

Situé sur une grande artère clermontoise, le futur siège jouira d'un emplacement exceptionnel, à proximité immédiate du centre ville et desservi par le tramway.

Dans un quartier où les paris architecturaux sont nombreux, l'architecture de ce bâtiment signée par le cabinet clermontois CRR Architectes contribuera à l'attractivité des lieux et traduira les ambitions de la Carsat en tant qu'un acteur économique fort de la région et entreprise privée chargée de la gestion d'un service public moderne et tourné vers l'avenir.

Mener le projet de façon exemplaire

Tant du point de vue de sa conception, qu'en ce qui concernera sa réalisation, le projet de réhabilitation se veut exemplaire. Tout d'abord par sa stratégie : la Carsat fait le pari audacieux, raisonné et non modeste de réhabiliter entièrement un bâtiment existant, bien connu des Clermontois, au cœur d'un pôle urbain en pleine recomposition. Il attend un ouvrage rationnel, fonctionnel, aux installations techniques performantes.

Cette opération s'inscrit dans la politique générale menée par le Conseil d'Administration sous la présidence de Bernard Euzet. Pour Bernard Euzet, l'objectif est "de donner l'image d'une entreprise de service public installée au cœur de sa région, désireuse de combiner harmonieusement efficacité du travail, modernité et préservation de l'environnement et maîtrise des coûts".

Les enjeux liés à la mise en place de conditions de travail optimum au quotidien pour l'ensemble des salariés et de prévention des risques professionnels constituent également, bien évidemment, une exigence sans faille pour la Carsat.

Le projet se veut également exemplaire par sa modernité et son respect du développement durable : la prise en compte de la démarche environnementale a été intégrée depuis la conception du projet et pour toute la durée de vie des bâtiments. Elle correspond à des préoccupations majeures telles que la lutte contre les changements climatiques, la maîtrise des consommations d'énergie, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, l'instauration d'un environnement respectueux de la santé et du bien-être.

Ainsi, depuis ses fondements, le projet de réhabilitation du siège de la Carsat Auvergne repose sur le principe selon lequel l'ensemble immobilier doit pouvoir être évolutif et précurseur pour répondre non seulement au programme actuel en matière de santé et d'environnement mais également aux attentes à venir (concepts HQE, prise en compte des risques émergents...). Une telle démarche devrait conduire le bâtiment à obtenir le label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Lancement des travaux fin septembre 2011

L'ouverture des travaux avant fin septembre 2011 permettra la mise en service du bâtiment rénové début 2013. Le programme comprend la rénovation totale des espaces professionnels. Il passe notamment par le traitement en profondeur des matériaux qui composent l'isolation thermique. De quoi modifier complètement l'apparence future de l'ensemble immobilier. Les travaux porteront également sur l'aménagement des espaces d'accueil, de l'intégralité des bureaux et des locaux professionnels, sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à tous les niveaux et sur le traitement des abords de la construction...

Les marchés de travaux lancés début 2011 ont permis de désigner les dix-neuf entreprises qui seront placées sous la coordination du maître d'œuvre et de ses équipes. Les candidatures auvergnates occupent une part importante dans les entreprises retenues montrant ainsi leur excellence. Une première présentation du projet a été réalisée dans les locaux du cabinet CRR pour préparer le lancement des travaux. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler que le projet a toujours bénéficié d'une volonté sans faille du Président et du Conseil d'Administration et qu'avec l'apport de 16 million d'euros, il constitue une nouvelle illustration de la place économique majeure occupée par la Carsat à l'échelle de la région Auvergne.



© CRR Architectes et Associés

La situation immobilière de la Carsat

Les services du Siège de la Carsat Auvergne sont actuellement déployés dans 4 bâtiments situés sur 2 implantations géographiques distinctes :

- **rue Pélissier, la cité administrative avec les immeubles** dénommés "**Pélissier**" et "**Niel**" qui abritent les services communs, les secteurs retraite, données sociales, l'échelon régional du Service social et son échelon départemental du Puy-de-Dôme ;
- **le pôle Lafayette avec l'immeuble** dénommé "**Lafayette**" (dont la Carsat est propriétaire) et "**Les Cèdres**" (locaux loués) où se situent les secteurs Prévention et Tarification des risques professionnels, les archives retraite ainsi que la Direction régionale du service du contrôle médical (DRSCM) hébergée par la Carsat.

Une structure immobilière ancienne inadaptée aux missions de la Carsat

> Manque de surface

La Carsat dispose d'une surface inférieure à 10 m² par agent. Conséquences :

- elle ne peut garantir aux assurés l'offre de services qu'ils sont en droit d'attendre.
Ex. : la confidentialité des entretiens n'est pas satisfaisante (pas de bureaux d'accueil séparés), impossibilité d'offrir une place aux partenaires pour compléter l'offre de services...
- les conditions de travail des agents sont insatisfaisantes ;
 - > en moyenne la surface de travail par agent est bien inférieure au ratio moyen national ;
 - > les services sont éclatés, ce qui génère souvent une incohérence entre la logique fonctionnelle et la localisation géographique des services ;
 - > il existe un déficit important en salles de réunion et de formation alors que le besoin du fait de l'évolution des activités et des outils informatiques est très important.

> Très faible adaptabilité des locaux

Ils se caractérisent par une absence totale de modularité et ne peuvent donc aucunement s'adapter aux évolutions fonctionnelles. Ce manque de souplesse tient à :

- la structure du bâtiment : des cloisons fixes et non modifiables, donc tout réaménagement conduit à intervenir sur la structure du bâtiment, ce qui génère d'énormes contraintes dans le cadre de la réglementation "Immeuble de Grande hauteur" et entraîne des travaux lourds et coûteux. Ainsi, il est impossible de modifier une cloison sans réaménager tout un étage.
- un précâblage informatique hétérogène et incomplet.

> Des inconvénients inhérentes à l'implantation des bâtiments.

Les plus gênantes :

- la difficulté d'accès aux zones d'accueil et aux locaux du personnel pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite : aucune place de parking adaptée à proximité, la rampe d'accès aux zones d'accueil situées au 1^{er} étage (construite dans les années soixante) ne peut pas être utilisée par toutes les personnes handicapées qui doivent le plus souvent emprunter les accès réservés au personnel pour se rendre dans le hall.
- la dispersion géographique des services du Siège ne facilite pas la reconnaissance de l'entité Carsat et rend la gestion plus complexe.
- la problématique du stationnement qui touche à la fois usagers et membres du personnel.

L'obligation de mise en sécurité de l'immeuble Pélissier

Un diagnostic Sécurité Incendie réalisé en 2002 a révélé des non-conformités et une totale inadéquation à la réglementation sur les "Immeubles de Grande Hauteur" (IGH) applicable à ce bâtiment. Pour éviter l'avis d'interdiction d'exploiter, le SDIS a exigé l'élaboration d'un Schéma Directeur de Mise en Sécurité de l'immeuble Pélissier.

La Commission Consultative Départementale de la Sécurité et de l'Accessibilité, le 9 janvier 2003, a émis un avis défavorable à l'exploitation du bâtiment (immeuble classé IGHW1). Toutefois, le Schéma Directeur de Mise en Sécurité amendé de recommandations a reçu un avis favorable sous réserve de leur mise en œuvre rapide (mise en sécurité du hall d'accueil, des circulations avec cloisonnage par des parois coupe-feu, de la chaufferie considérée comme local à risques qui ne devrait pas se trouver dans le bâtiment, des archives, création de sorties directes sur l'extérieur, traitement des gaines verticales...

Cette mise en sécurité n'évitait pas les gros travaux d'entretien inhérents au vieillissement des immeubles.

Le futur bâtiment

Après diverses pistes envisagées sur Clermont-Ferrand et sa périphérie, il a été proposé à la vente à la Carsat un immeuble d'un peu plus de 13 000 m² en mars 2008. Ce bâtiment était occupé sous forme locative par la Direction Régionale de France Télécom qui l'a quitté en raison d'une réorganisation de ses services.

Les expertises ont confirmé la qualité du bâti qui, après réalisation de travaux de second œuvre, permettra d'obtenir un bâtiment de grande qualité, notamment conforme aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées (réglementation de février 2005).

Situé à proximité immédiate du Siège actuel, cet ensemble est proche du centre ville. Il est par ailleurs desservi par un axe de circulation important, l'avenue de la République, et par le tramway entré en service fin 2006.

Un quartier transformé. Son emplacement par rapport au centre ville et sa desserte par la ligne de tramway en fait un site recherché. Il présente un aspect résolument tourné vers l'avenir : santé et technologie avec le Pôle Santé République et le nouvel Hôpital d'Estaing, sport avec le Parc des sports Marcel Michelin, manifestations sociales et culturelles avec le Centre de congrès Polydôme, la Coopérative de Mai (l'une des premières salles françaises de musique actuelle) ou encore le centre patrimonial Michelin, économie avec le pôle de compétition Michelin et le Siège du quotidien régional d'information "La Montagne". Le futur Siège de la Carsat, devant lequel s'étale l'esplanade arborée de la place du 1^{er} mai, jouit donc d'un **emplacement exceptionnel aussi bien pour le personnel que pour les publics.**

Environ 420 personnes pour la Carsat auxquelles s'ajoutent 60 agents de la Direction Régionale du Service du Contrôle Médical (DRSCM) sont concernées. Ce sont donc environ 480 personnes qui rejoindront ce bâtiment.

Les études menées sur le dimensionnement nécessaire pour accueillir le futur siège ont montré que cet ensemble dispose d'une taille suffisante. **La superficie permet de loger tous les services de la Carsat et de la DRSCM** et de prévoir des salles de réunion en nombre suffisant.

Une salle de conférence d'une large capacité, équipement dont la Carsat ne dispose pas actuellement permettra d'organiser sur place les réunions managériales ou des événements avec des partenaires extérieurs.

Un lieu idéal pour l'accueil du public

Deux lieux d'accueil distincts seront implantés :

- une agence retraite
- et un espace d'accueil des entreprises.

Compte tenu de la proximité du centre ville et des commodités pour s'y rendre, l'emplacement de ces accueils est idéal pour nos publics.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CRR Architectes et Associés.

Coût total de l'opération de l'ordre de 29 millions d'euros (acquisition et réhabilitation).

Sur environ 13 000 m², l'ensemble immobilier comporte 2 bâtiments :

- **le bâtiment principal** composé de 4 ailes reliées par un noyau central : 3 ailes de 4 étages, 1 aile de 5 étages, un rez-de-chaussée, un sous-sol ;
- **le bâtiment secondaire** constitué d'un rez-de-chaussée et un étage.

La maîtrise d'œuvre

Réalisée selon la procédure de marché dite "d'appel d'offres restreint sur références", l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre a été effectuée par une commission composée en jury comprenant des administrateurs de la Carsat et des membres avec voix consultative dont le directeur et l'agent comptable, des architectes (1/3 des membres de la commission), un représentant de l'autorité de tutelle.

Elle s'est prononcée en 2 temps :

- étude des candidatures et désignation de 5 candidats appelés à transmettre une offre chiffrée ;
- étude des offres transmises par les 5 candidats pré-retenus et désignation du candidat retenu.

Le marché a été notifié le 13 mars 2009 au cabinet CRR Architectes Associés.

Le développement durable

AXE SOCIAL

Proche du centre ville, donc **au cœur du bassin de population Clermontois**, le quartier dans lequel se situe le bâtiment a été totalement transformé. Depuis fin 2006, il est desservi par le tramway qui traverse la ville, ligne qui a reconfiguré l'avenue de la République. Outre l'embellissement lié au réaménagement de la voirie et des espaces verts, c'est tout un programme de constructions neuves dynamisé par le nouvel attrait du quartier qui a vu le jour.

De plus, l'avenue de la République relie le centre ville d'un côté aux boulevards périphériques, aux autoroutes de l'autre. C'est donc un **lieu de passage névralgique** qui bénéficie d'un accès aisé par la route. La gare SNCF de Clermont-Ferrand est également facilement accessible (10 minutes à pied).

Dans une optique de développement durable, ce choix s'inscrit dans un objectif de **réduction des transports péri urbains** à moyen et long termes, une localisation excentrée impliquant un usage accru de véhicules individuels.

Emménager dans ce bâtiment signifiera, pour la majorité du personnel, rester dans le même quartier, le Siège actuel se situant à environ 200 mètres. La crainte d'avoir à supporter une augmentation de temps de trajet et le coût financier résultant d'un éloignement de leur lieu de travail est levée. Seuls, les agents travaillant au Département Risques professionnels changeront de quartier, un changement limité et inévitable quelle que soit l'option retenue.

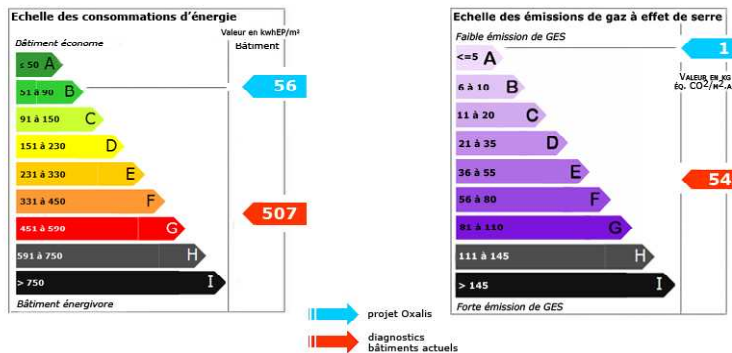
Une solution d'autant plus satisfaisante que les emplacements de parking seront suffisants pour permettre aux agents en voiture de se garer sans connaître les inconvénients actuels.

L'offre de restauration, abondante dans le secteur, et la proximité de l'actuel Siège permettront au personnel de conserver ses habitudes dans ce domaine.

AXE ENERGETIQUE

Le diagnostic de performance énergétique de l'ensemble immobilier, établi en 2006 par un bureau de contrôle, classe les bâtiments en G pour les consommations énergétiques et en E pour les émissions de gaz à effet de serre.

Les travaux devraient ramener le classement à la hauteur de B pour les énergies et A pour les gaz.



Ces travaux concerneront le changement des menuiseries extérieures, la production de chaud et froid par pompes à chaleur, la rénovation de la chaufferie et le changement des chaudières, la reprise des doublages thermiques, l'installation d'une gestion technique du bâtiment, etc.

AXE ECONOMIQUE

Le regroupement au Siège du Département Risques professionnels permet de supprimer les charges de l'immeuble du boulevard Lafayette et de celui des Cèdres occupés par ce secteur.

Des services et moyens seront mutualisés dans le futur immeuble (courrier, parc automobile, équipements techniques...).

La démarche environnementale

Le projet entre dans une démarche de développement durable environnemental puisqu'il prend en compte plusieurs éléments :

- Bâtiment tendant vers un label BBC (Bâtiment Basse Consommation)
- Intégration urbaine avec une position stratégique
- Relation privilégiée par rapport au réseau existant de transports publics
- Durabilité du bâtiment
- Pérennité des installations techniques intégrées aux volumes bâtis, maintenance aisée
- Récupération des eaux grises présentes sur le site
- Confort des usagers et des salariés :
 - o éclairage naturel
 - o confort hygrothermique
 - o confort acoustique
- Gestion des déchets de démolition et de chantier :
 - o prévention et réduction de production et de nocivité des déchets
 - o organisation du transport des déchets et limitation en distance et volume
 - o valorisation des déchets pour réemploi, recyclage...
 - o information du public sur les actions limitant les nuisances et impacts sur l'environnement...
- Gestion technique de bâtiment (GTB) permettant une autorisation de la gestion des équipements du bâtiment tels que chauffage, ventilation, électricité, surveillance...

Carsat Auvergne : incarner les valeurs d'un service public moderne et en mouvement

Un acteur majeur de la vie sociale

La Carsat Auvergne s'appuie sur les **valeurs** de **solidarité** et de **service public** qui donnent le sens de son action quotidienne.

Cet ancrage qui éclaire les enjeux contemporains tisse le lien qui unit la Carsat à ses publics, notamment les jeunes générations.

Sur toute l'Auvergne, la Carsat veille à offrir à ses usagers un **service de qualité**.

Ses priorités : accessibilité de ses services, fiabilité de ses informations, continuité de ses activités.

Ses atouts : professionnalisme, neutralité, gratuité de l'offre.

Les équipes de la Carsat tiennent à garantir l'égalité des droits et à prendre en compte la situation individuelle de chaque assuré : mieux les écouter pour mieux les servir. La Carsat met à leur disposition des points d'accueil sur l'ensemble de la région.

Pour autant la proximité ne peut plus être appréhendée seulement sur le plan géographique mais également sur celui de l'accès à l'information. La Carsat propose donc des services à distance pour répondre au désir actuel fort d'instantanéité et d'interactivité et offrir un service de proximité qui puisse être ressenti comme tel car répondant aux attentes ou contraintes personnelles de l'époque.

Les 550 collaborateurs de la Carsat Auvergne mettent leur savoir-faire en œuvre pour les assurés sociaux du Régime général, les entreprises, les partenaires et les Pouvoirs publics. Ils mettent leurs compétences au service d'une grande idée : la Sécurité sociale.

et de la vie économique de la région

554 salariés sur les 4 départements

7 agences et 38 points d'accueil retraite

8 unités permanentes de Service social et 32 accueils non permanents

soit 85 points d'accueil répartis sur la région

Un budget annuel de 2 milliards 011 millions d'euros pour les :

320 000 salariés

299 844 retraités

45 000 entreprises

de la région.

Président : **Bernard EUZET**

Directeur : **Yves GALÈS**

Depuis que les Cram sont devenues Carsat, (Caisses d'Assurance Retraite et de Santé au Travail), elles ont repris en propre la gestion de l'assurance retraite que leur déléguait jusqu'alors la Cnav et ce, dans leur cadre territorial. Elles conservent leurs missions relatives à l'Assurance Maladie Risques Professionnels et le Service social.

La Carsat Auvergne compte parmi les acteurs économiques les plus importants de la région :

- > par le nombre d'emplois qu'elle assure (plus de 500) ;
- > par les rapports qu'elle entretient avec les entreprises et les collectivités territoriales ;
- > par les sommes qu'elle redistribue (plus de 2 milliards d'euros).

Carsat Auvergne, la double assurance : garantir la retraite, protéger la santé.

Dans le domaine de l'Assurance Retraite



Préparer et accompagner la RETRAITE

Simplifier pour les entreprises et améliorer pour tous la qualité des données sociales

La Carsat propose conseil et assistance aux entreprises pour leur permettre d'établir leur déclaration annuelle des données sociales (DADS) dans les meilleures conditions. Elle centralise le recueil des données sociales et assure la redistribution des informations à ses partenaires sociaux et fiscaux.

Gérer les comptes retraite des salariés

Dès le 1^{er} emploi, même saisonnier, l'Assurance Retraite ouvre un compte individuel retraite à chaque salarié. À partir des déclarations des données sociales que lui adressent chaque année employeurs et organismes sociaux, elle enregistre sur ce compte salaires et cotisations versés (près de 2,31 millions d'enregistrements).

Préparer et calculer la retraite

Elle aide les futurs retraités à préparer leur retraite et instruit leurs dossiers (Près de 30 000 nouvelles attributions de retraite ; 96,1 % des dossiers payés dans le mois suivant la 1^{re} échéance due, hors conventions internationales ; + de 3,5 millions de paiements). 7 agences retraite et 38 points d'accueil dans la région.

Payer les retraites et participer à l'amélioration du bien-être des retraités

L'Assurance Retraite assure le paiement mensuel des retraites (299 844 retraités en 2010). Elle favorise l'adaptation des retraités à leur nouvelle vie et leur maintien à domicile dans le cadre de sa politique de prévention de la perte d'autonomie (près de 8,75 millions d'€).

Dans le domaine de l'Assurance Maladie

Agir pour la SANTÉ

→ au travail (prévention des risques professionnels)



Aider à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

L'Assurance Maladie Risques Professionnels assure une mission de conseil, d'expertise et d'information : diagnostic et analyse des risques, promotion de politiques de prévention, mise à disposition d'outils d'information, actions de formation...

et gérer l'assurance "accidents du travail" : calcul du coût du risque professionnel et notification à chaque entreprise du taux de sa cotisation annuelle (près de 45 000 dossiers employeurs gérés).

→ et au quotidien



Accompagner les personnes en difficulté

L'Assurance Maladie Service social facilite l'accès aux soins, favorise l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et intervient dans la prévention et le traitement de la dépendance des personnes âgées et/ou handicapées.

